



Déclaration de la CGT au groupe de concertation, évolution Ministre du SPORT

vendredi 18 mai 2018, par [Bariaud](#)



Déclaration de la CGT au groupe de concertation, évolution Ministre du SPORT

Le chantier action publique 2022 s'inscrit dans la poursuite et l'aggravation des politiques d'austérité d'ores et déjà mises en œuvre au titre de la révision générale des politiques publiques (RGPP) puis de la modernisation de l'action publique (MAP).

En appui d'une communication médiatique au détriment d'un dialogue social réel, le gouvernement entend imposer à marche forcée une politique de destruction des politiques publiques et des services publics.

L'objectif gouvernemental étant de réduire le volume de l'emploi public global, tout en s'attaquant au Statut général des fonctionnaires et aux statuts particuliers des salariés des entreprises publiques.

Les effets générés par les suppressions d'emplois et les incessantes fermetures et réorganisations des services publics, entraînent le désengagement de l'État de missions et de services d'intérêt général, nécessaires à la satisfaction des besoins fondamentaux des populations (économiques, sociétaux, environnementaux...).

Le champ de sport lui aussi est dans le viseur. L'annonce toute récente de la création d'un structure nationale en partenariat public-privé aux contours non encore précisés illustre la manœuvre qui vise à détruire encore le poids de l'État dans le sport, transférer ses responsabilités au maître d'investissement, et de financement.

Ne pas se limiter pas à ce qui concerne la direction de sport de se recentrer sur ses missions constantes s'est acter la disparition de certains.

L'État devrait le devoir de faire des emplois, soit de l'État aux associations, soit au sein l'association publique déléguée aux associations sportives et au bénévolat en général. Cela comme en cause de stabilité économique du club à conduire à la renoue en question de l'existence même d'associations sportives qui jouent pourtant un rôle social d'intégration des publics et d'éducation.

Les équipements sportifs sont situés en adéquation à la demande sociale. Leur répartition territoriale est inégalitaire au plus territorial comme au plus de l'accès à tous les publics.

Quant à l'état de l'emploi dans le secteur du sport la situation des salariés est loin d'être enviable. La rémunération est en moyenne inférieure à celle des autres branches du tertiaire avec de très nombreux CDD et du temps partiel subi...

Pour la CGT le sport doit être pensé comme une politique publique d'éducation aux vertus de discipline de soi et de la force, d'apprentissage de la vie en collectivité de construction de soi et d'ouverture sur le monde. Elle englobe la pratique scolaire, en association, dans les clubs, d'entreprises, en famille. Elle donne toute sa place à la formation et à l'éducation des citoyens en tant que levier de transformation sociale. C'est pourquoi, la CGT refuse que le sport devienne un élément prescriptif au même titre qu'un médicament. Elle lutte aussi contre l'instrumentalisation du sport, comme outil de concentration, de management ou, greffe de patronat. La CGT exige que l'État rende le garant de droit d'accès aux pratiques sportives renforce les missions et le service rendu au public, dans le respect de l'égalité, et la liberté de choix.

Ce n'est évidemment pas en se retirant que l'État pourra garantir un développement de la pratique de tous et sur tout le territoire avec mise en œuvre de pratiques sportives respectueuses de l'environnement et des conditions de travail des salariés et des éducateurs sportifs.

Le chantier action publique 2022 s'inscrit dans la poursuite et l'aggravation des politiques d'austérité d'ores et déjà mises en œuvre au titre de la révision générale des politiques publiques (RGPP) puis de la modernisation de l'action publique (MAP).

En appui d'une communication médiatique au détriment d'un dialogue social réel, le gouvernement entend imposer à marche forcée une politique de destruction des politiques publiques et des services publics.

L'objectif gouvernemental étant de réduire le volume de l'emploi public global, tout en s'attaquant au Statut général des fonctionnaires et aux statuts particuliers des salariés des entreprises publiques.

Les effets générés par les suppressions d'emplois et les incessantes fermetures et réorganisations des services publics, entraînent le désengagement de l'État de missions et de services d'intérêt général, nécessaires à la satisfaction des besoins fondamentaux des populations (économiques, sociétaux,

environnementaux...).

Le champ du sport lui aussi est dans le viseur. L'annonce toute récente de la création d'une structure nationale en partenariat public-privé aux contours non encore précisés illustre la manœuvre qui vise à diminuer encore le poids du Ministère des sports, restreindre ses responsabilités en matière d'orientations et de financements.

Nous ne sommes pas dupes demander à la direction de sports de se recentrer sur ses miettes de missions restantes c'est acter la disparition du ministère.

L'été dernier la décision de baisse des emplois aidés de l'État aux associations avait annoncé l'orientation politique défavorable aux associations sportives et au bénévolat en général. Cette remise en cause du modèle économique du club a conduit à la remise en question de l'existence même d'associations sportives qui jouent pourtant un rôle social d'intégration des publics et d'éducation.

Les équipements sportifs sont vétustes ou inadaptés à la demande sociale. Leur répartition territoriale est inégalitaire au plan territorial comme au plan de l'accès à tous les publics.

Quant à l'état de l'emploi dans le secteur du sport la situation des salariés est loin d'être enviable. La rémunération est en moyenne inférieure à celle des autres branches du tertiaire avec de très nombreux CDD et du temps partiel subi...

Pour la CGT le sport doit être pensé comme une politique publique d'éducation aux vertus de découverte de soi et de l'autre, d'apprentissage de la vie en collectivité de construction de soi et d'ouverture sur le monde. Elle englobe la pratique scolaire, en association, dans les comités d'entreprises, en famille. Elle donne toute sa place à la formation et à l'éducation populaire en tant que facteur de transformation sociale. C'est pourquoi, La CGT refuse que le sport devienne un élément prescriptif au même titre qu'un médicament. Elle lutte aussi contre l'instrumentalisation du sport, comme outil de consommation, de management au profit du patronat. La CGT exige que l'État reste le garant du droit d'accès aux pratiques sportives en renforçant les missions et le service rendu au public, dans le respect de l'égalité, et la liberté de choix.

Ce n'est sûrement pas en se retirant que l'État pourra garantir un développement de la pratique de tous et sur tout le territoire avec mise en œuvre de pratiques sportives respectueuses de l'environnement et des conditions de travail des animateurs et des éducateurs sportifs.